# La Réservetion en ligne

## Mode d'emploi

Inscriptions à l'école Restauration scolaire Accueil périscolaire (garderie) Transport scolaire Accueil de loisirs Séjours été & mini-camps



## Simplifiez-vous la vie... et celle des services !

### POURQUOI UTILISER LE PORTAIL **FAMILLE & LA RÉSERVATION** EN LIGNE ?

Depuis votre ordinateur ou votre smartphone, vous pouvez :

- Inscrire votre enfant aux activités enfance et/ou réserver ses jours de présence (accueil de loisirs, séjours et mini-camps, garderie, restauration, transport scolaire)
- Accéder aux actualités Éducation & Enfance-Jeunesse
- Consulter les menus de la restauration scolaire
- Régler vos factures en ligne
- Consulter et modifier vos informations personnelles
- Dématérialiser l'envoi de vos documents
- Adhérer au prélèvement automatique

#### Mais aussi pour permettre aux services **Enfance-Jeunesse :**

- D'avoir votre dossier à jour (coordonnées postales et téléphoniques, RIB, noms des personnes tiers...)
- De prévoir le taux d'encadrement et sécuriser l'accueil des enfants
- D'anticiper les commandes de repas
- De programmer les sorties et les activités pédagogiques (bus, intervenants...)

### 🖋 À NOTER

Mon identifiant \_\_\_\_

Mon mot de passe

\_\_\_\_\_



#### COMMENT J'ACCEDE **AU PORTAIL FAMILLE ?**

Le Portail Famille est accessible depuis la page d'accueil du site internet de la ville www.ergue-gaberic.bzh via la rubrique « accès rapides » ou directement depuis l'adresse web suivante :

www.espace-citoyens.net/erque-gaberic

#### ET SI J'AI UN PROBLÈME **AVEC LE PORTAIL FAMILLE ?**

Foire aux guestions : une aide à l'utilisation est disponible sur le Portail Famille rubrique Infos pratiques puis Foire aux questions.

Si vous ne trouvez pas la solution, vous pouvez contacter nos services par mail à accueil@ergue-gaberic.fr ou par téléphone au 02 98 66 68 11.

#### JE N'AI PAS D'ACCÈS À INTERNET, **COMMENT FAIRE ?**

Rapprochez vous de la personne référente à l'accueil de la Mairie ; elle saura vous renseigner et vous montrer la démarche à suivre.

Vous pouvez également vous rendre à la médiathèque d'Erqué-Gabéric, situé au Bourg, et utiliser librement l'un des ordinateurs mis à disposition du public.

## Pour quelles activités & quand réserver ?

À L'ANNÉE			
Activités	Modalités d'inscription	Actions à faire sur le Portail	Délai(s) de réservation/ annulation
Accueil périscolaire (garderie matin et soir)	Pas d'inscription mais réservation	Réservation (inscription d'office)	Le jeudi pour le lundi Le dimanche pour le mardi Le lundi pour le jeudi Le mercredi pour le vendredi
Restauration			
Transport scolaire	Inscription au service par trimestre	Inscription	Toute inscription est due
ALSH mercredi		Inscription + réservation	Le dimanche minuit pour le mercredi suivant
ALSH vacances		Inscription + réservation	10 jours avant le début de la période
Les explorateurs du mercredi	Engagement des enfants sur 5 séances	Inscription	Jusqu'au mercredi de la première séance

	VACANCES D'ÉTÉ			
	Activités	Modalités d'inscription	Actions à faire sur le Portail	Inscriptions
	ALSH juillet-août	Inscriptions ouvertes jusqu'au 1er juin pour une fréquentation en juillet et jusqu'au 1er juillet pour août	Inscription + réservation	Limites d'inscription : - Le 1 <sup>er</sup> juin pour juillet - Le 1 <sup>er</sup> juillet pour août
-	Séjours été	Ouverts aux enfants du CP à la 5° Inscription pour un seul séjour	Pré-inscription (sans réservation)	Le 3º samedi d'avril dès 10h
	Mini-camps été	Ouverts aux enfants du CP au CM2 Inscription pour un seul mini-camps	Pré-inscription (sans réservation)	Le 1 <sup>er</sup> samedi de mai dès 10h

#### VOUS AVEZ UN IMPRÉVU ?

En cas d'imprévu en dehors des délais de réservation/ annulation, prévenez le personnel en contactant l'accueil de la Mairie au 02 98 66 68 00 pour ce qui concerne les activités scolaires et périscolaires ou l'Accueil de loisirs au 02 98 59 51 25.

Votre enfant sera accepté dans la limite des places disponibles.



## **Comment s'inscrire ou réserver ?** ...en quelques clics

#### **CONNECTEZ-VOUS** Portail Ergué. famille BIENV AMILLE 0 🔓 MON ESPACE PERSO ACTIVITI 🔏 MON ESPACE PERSO Mot de pa f AVRIL J'ai oublié mon mot de Connexion 2020 Identifiant Avec mon espace, ACTUALITÉS Mot de passe je me facilite la ville ! Coronavirus : les mesures Santé publique prises sur la commune J'ai oublié mon mot de Connexion uite aux décisions prises passe. le gouvernement, la Ville ué-Gabéric entend dre toutes les mes cessaires en matière de écurité et d'accueil du Lire la suite

#### au Portail Famille www.espace-citoyens.net/ergue-gaberic

er un espace persor

Inscriptions scolaires

2020-2021

space,

· J'ai déjà un compte personnel : je me connecte avec mes identifiants

· Je n'ai pas encore de compte personnel : je télécharge le dossier fam

our accéder au service,

en indiquant l'identifiant et le mot de passe de votre compte. En cas d'oubli, cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe. »

#### **VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?**

Pour accéder au service, il vous faut obligatoirement un compte personnel. Pour cela, téléchargez le dossier familial de tarification disponible sur le Portail Famille dans la rubrique ÉDITION DE DOCUMENTS et transmettez-le complété par mail à accueil@ergue-gaberic.fr ou par courrier à l'adresse indiquée dans le dossier.

> Vous recevrez ensuite par e-mail un lien vous permettant d'activer en un clic votre espace personnel.

> Si vous n'avez pas reçu votre identifiant et votre mot de passe, veuillez vérifier vos courriers indésirables (SPAM). Dans le cas où vous n'auriez pas reçu l'e-mail, nous vous invitons à contacter nos services au 02 98 66 68 11.





(2) Cliquez sur la ligne comprenant le prénom de votre enfant et l'activité pour laquelle vous souhaitez effectuer une réservation (accueil périscolaire, accueil de loisirs, restauration ou mini-camps)

> (3) Lisez le contenu puis cliquez sur « Commencer > »

## **ACCÉDER AU CALENDRIER DES RÉSERVATIONS**

#### (1) Depuis l'accueil, cliquez sur l'icône « Réservations Modifications »



Sur trois semaines		sur quat	re semaines		
	ATIONS ?				
ME	RCREDI	JEUDI		VENDRED	1
		Repas		<del>Repas</del>	
VENDREDI Repas		SAMEDI	DIM	ANCHE	
	PRÉCÉDE	NT APPL	IQUER LA	PÉRIODICITÉ	
ı - Repas					

## **4.** FINALISER MES RÉSERVATIONS



Cliquez sur « Aller à l'étape 2 > » pour finaliser vos réservations.

(2) Un récapitulatif des choix s'affiche pour vérification. Cliquez sur « *Suivant* » pour visualiser l'ensemble de vos dates de réservation, retournez à l'étape 1 si besoin pour modifier la réservation ou cliquez sur « *Valider* » pour terminer.

3 Un message de confirmation apparaît validant la demande. Vous pouvez vérifier votre demande en cliquant sur la loupe ou simplement cliquer sur « *Retour à l'accueil* » pour revenir au menu principal du portail.

Bour chaque démarche entreprise, un e-mail de confirmation vous est envoyé.



Au cours de l'année, vous pouvez ajouter ou modifier des réservations. Les absences pour cause de maladie devront être gérées par le module « *Justifier une absence* »

## Reportez-vous au tableau en page 5 pour connaître les délais de prévenances.

(1) Depuis la page d'accueil, sélectionnez l'icône « *Réservations Modifications* ».

(2) Choisissez le prénom de votre enfant et l'activité pour laquelle vous souhaitez modifier une réservation.

(3) Cliquez sur « Commencer ».

(4) Décochez les cases pour annuler une réservation.

**5** Cliquez sur « Valider ».

Une fois votre annulation effectuée, un mail de confirmation vous est envoyé.







## Justifier une absence

	ABSENCE
ice	Le mois prochain (Vendredi 1 Mai 2020 au Dimanche 31 Mai 2
ons	Sélectionner tout Désélectionner tout
	Accueil de Loisirs Mercredis - du 02/09/2019 au 03/07/2020
	Accueil de Loisirs Vacances - du 06/07 au 31/08/2020
	Accueil Périscolaire - du 01/09/2020 au 06/07/2021
	Restauration Scolaire Elémentaire - du 01/09/2020 au 06/07/2021
	Restauration Scolaire Elémentaire - du 02/09/2019 au 03/07/2020
ire	

fournir à votre demande un justificatif
epuis mon espace de stockage
ALLER À L'ÉTAPE 2 >
2 – LE RÉCAPITULATIF
< RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

- Une fois votre annulation effectuée, un mail de confirmation vous est envoyé.





## Plus de renseignements

Dans votre Mairie, place de l'Église au Bourg : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30, sauf le vendredi à 17h15, permanence de l'Etat-civil le samedi de 9h00 à 12h00.

> Par téléphone au 02 98 66 68 00 ou par mail à <u>accueil@ergue-gaberic.fr</u>

#### SUR INTERNET

Portail Famille : <u>www.espace-citoyens.net/ergue-gaberic</u> Site internet de la ville : <u>www.ergue-gaberic.bzh</u>